

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 9^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 5 septembre 2017, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Monsieur Jacques Lafrenière

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-140-05-09-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 8 août 2017;
- Adoption des comptes;
- Dépôt du suivi budgétaire au 31 août 2017;
- Adoption du papier en-tête de la municipalité;
- Résolution adoptant le tarif du personnel électoral pour l'année 2017;
- Résolution autorisant l'achat de feuilles pour le livre des règlements municipaux;
- Fin des trois mois d'essai de notre directrice adjointe;
- Demande de Madame Johanie Cloutier;
- Suivi avec la S.A.D.C.;
- Résolution : Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Résolution adoptant les états financiers du Comité du patrimoine de l'École du rang II au 31 mars 2017;
- Adoption de l'appel d'offre 2017-06 concernant la nomination d'un auditeur externe pour les années 2017-2018 et 2019;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Résolution adoptant les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon pour l'année 2018;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Suivi sur les travaux à effectuer :
 - Infiltration d'eau au Centre communautaire;
 - Asphalte froide;
 - Entrée de la rue Bellevue;
 - Débroussaillage dans le chemin des Pionniers;
 - Fossés dans le chemin des Sables;
- Adoption de l'appel d'offre 2017-04 concernant le déneigement des infrastructures municipales pour l'année 2017-2018;
- Adoption de l'appel d'offre 2017-05 concernant le déneigement des chemins d'hivers 2017-2018 et 2018-2019;
- Demande de Monsieur Richard Coulombe;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Phase préliminaire de la recherche en eau – suivi;

LOISIRS

- Résolution adoptant l'engagement de Madame Cindy Boucher comme animatrice de la maison des jeunes Marie-Michelle d'Authier;
- Retour sur le tarif de Tourisme Abitibi-Témiscamingue;

- Résolution d'appui au Comité du patrimoine de l'École du rang II concernant une demande financière au Fonds d'économie sociale de la MRC d'Abitibi-Ouest;

URBANISME

- Dossier redevances des carrières et sablières;
- Aménagement de la source – suivi;
- Protection de la source - suivi;

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

VARIA :

- Demande du 100e;

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-141-05-09-17

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 8 août 2017 :

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière en y apportant la modification suivante : Enlever Ghislain Desaulniers des personnes présentes à la réunion.

Adopté

No-142-05-09-17

Adoption des comptes :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 4 802,53 \$ ainsi que les salaires pour la période de juillet 2017 pour un montant de 4 879,08 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Dépôt du suivi budgétaire au 31 août 2017 :

La directrice présente le suivi budgétaire au 31 août 2017, tel que prévu par la Loi.

No-143-05-09-17

Résolution adoptant le tarif du personnel électoral pour l'année 2017 :

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger d'adopter le tarif du personnel électoral pour l'année 2017, tel que prévu au Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux (chapitre E-2.2, r.2).

Adopté

No-144-05-09-17

Résolution autorisant l'achat de feuille pour le livre des règlements municipaux :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser l'achat de 250 feuilles pour le Livre des Règlements de la municipalité au montant de 78,09 \$ chez Impression plus La Sarre.

Adopté

Fin des trois mois d'essai de notre directrice adjointe :

La directrice mentionne que les trois mois d'essai de la directrice adjointe seront bientôt terminés et qu'une rencontre aura lieu avec elle pour la signature de son contrat.

No-145-05-09-17

Demande de Madame Johanie Cloutier :

Ce point a été reporté et discuté à la fin de la rencontre et Monsieur Marcel Cloutier s'est retiré de la discussion puisqu'il est parenté de la demanderesse.

CONSIDÉRANT que la municipalité se doit d'être équitable et juste pour tous ses citoyens;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a bien pris connaissance de votre demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné, appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers et décidé à l'unanimité de refuser cette demande de remboursement;

ET de vous inviter à utiliser la procédure habituelle dans ce genre de situation soit :

1. Contacter votre assureur en dommage;
2. Mentionner que vous souhaitez obtenir réparation de la municipalité d'Authier;
3. Votre assureur contactera donc l'assureur de la municipalité et notre assureur se penchera sur votre dossier et des discussions entre assureurs pourront avoir lieu.
4. Un remboursement aura lieu s'il appert que la municipalité est responsable dans ce dossier et le remboursement se fera par le biais de notre assureur.

Adopté

Suivi avec la S.A.D.C. :

La directrice mentionne que Madame Grenier n'a plus de nouvelles des propriétaires actuels de la CFNO. Dossier à suivre.

No-146-05-09-17

Résolution : Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest

ATTENDU QUE le fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE le premier paragraphe de l'article 14.3 A) du règlement relatif au Fonds de mise en valeur précise ce qui suit :

« L'aide annuelle octroyée par la municipalité ne peut dépasser la somme de cinq mille dollars (5000\$). Chaque municipalité a la possibilité d'utiliser ce cinq mille dollars (5000\$) sur ses lots épars ou sur sa convention d'aménagement forestier, et ce, que la municipalité soit regroupée ou non. »

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QU'il y a trois dates de dépôt de projet soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers :

Que la municipalité d'Authier ne déposera pas de projet au Fonds de mise en valeur en 2017. Conséquemment, elle autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à allouer la somme de cinq mille dollars (5000\$) qui lui est disponible au Comité Bellefeuille pour la réalisation des activités admissibles prévues dans son projet déposé au Fonds de mise en valeur en 2017.

Adopté

No-147-05-09-17

Résolution adoptant les états financiers du Comité du patrimoine de l'École du rang II en date du 31 mars 2017

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'approuver le dépôt des états financiers du Comité du patrimoine de l'École du rang II d'Authier en date du 31 mars 2017.

Adopté

No-148-05-09-17

Adoption de l'appel d'offre 2017-06 concernant la nomination d'un auditeur externe pour les années 2017, 2018 et 2019

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'autoriser l'envoi de l'appel d'offre 2017-06 tel que présenté. L'appel d'offre sera envoyé à 3 soumissionnaires et l'ouverture se fera au bureau de la directrice le 28 septembre 2017 à 14h par la directrice générale en présence de deux témoins.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-149-05-09-17

Résolution adoptant les prévisions budgétaire de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon pour l'année 2018

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger d'approuver les prévisions budgétaires 2018 de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon. La quote-part de la municipalité d'Authier sera de 16 374 \$ pour la Régie et de 1865,54\$ pour le salaire des pompiers.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi sur les travaux à effectuer :

- Infiltration d'eau au centre communautaire :

Des travaux sont toujours en cours pour régler le problème d'infiltration d'eau au Centre communautaire. À suivre.

No-150-05-09-17

Asphalte froide

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière de demander à Proulx et Genesse de nous fournir deux ouvriers au taux de 37,50\$/heure chacun et de fournir une camionnette au taux de 13,50\$/heure afin d'effectuer les travaux de réparation de la chaussée avec l'asphalte froid. Les trous les plus urgents seront réparés en premier.

Messieurs Alain Boucher et Ghislain Desaulniers se retirent de la discussion et de la décision puisqu'ils sont employés de l'entreprise.

Adopté

- Entrée de la rue Bellevue :

Les travaux ont été effectués au taux prévu. Les conseillers semblent satisfaits de la correction effectuée. Un suivi sera fait afin de s'assurer que le problème de bosses est réglé.

- Débroussaillage dans le chemin des Pionniers :

La directrice mentionne que les travaux sont en cours. Ils devraient se terminer sous peu.

- Fossés dans le chemin des Sables :

Les travaux devraient débiter vers la fin de la semaine ou au début de la prochaine semaine.

No-151-05-09-17

Adoption de l'appel d'offre 2017-04 concernant le déneigement des infrastructures municipales pour l'année 2017-2018 :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser l'envoi de l'appel d'offre 2017-04 tel que présenté. L'appel d'offre sera envoyé à trois personnes potentielles et elle sera également publiée dans le petit journal local. L'ouverture se fera à 14h30 le 28 septembre 2017 au bureau municipal par la directrice accompagnée de deux témoins.

Adopté

No-152-05-09-17

Adoption de l'appel d'offre 2017-05 concernant le déneigement des chemins d'hiver 2017-2018 et 2018-2019 :

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser l'envoi de l'appel d'offre 2017-05 tel que présenté. L'appel d'offre sera envoyé à deux entreprises. L'ouverture se fera à 11h le 28 septembre 2017 au bureau municipal par la directrice accompagnée de deux témoins.

Messieurs Ghislain Desaulniers et Alain Boucher se retirent de la discussion et la discussion puisqu'ils sont employés d'une des entreprises invitées.

Adopté

Demande de Monsieur Richard Coulombe :

Madame Barbe fait part au conseil d'une demande de Monsieur Coulombe concernant l'entretien de son rang (chemin des Pionniers). Monsieur Gagné ira constater la situation et nous reviendrons sur cette situation lors de la préparation du budget 2018.

HYGIÈNE DU MILIEU

Phase préliminaire de la recherche en eau :

Le dossier suit son cours.

LOISIRS

No-153-05-09-17

Résolution adoptant l'engagement de Madame Cindy Boucher comme animatrice de la Maison des Jeunes Marie-Michelle d'Authier :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser l'engagement de Madame Cindy Boucher à titre d'animatrice de la Maison des jeunes Marie-Michelle d'Authier. Les conseillers aimeraient qu'un petit rapport soit produit au 4 à 5 mois afin de faire état du nombre de participants, des activités réalisées... la demande sera transmise à Madame Boucher.

Monsieur Alain Boucher se retire de la discussion puisqu'il est le père de Madame Boucher.

Adopté

No-154-05-09-17

Retour sur le tarif de Tourisme Abitibi-Témiscamingue :

Les conseillers demandent à ce que des vérifications soient faites auprès du comité du 100°. Si le comité aimerait avoir cette visibilité, le conseil municipal serait prêt à s'abonner pour un an afin d'aider le comité dans sa visibilité. Si le comité utilisera cette visibilité, il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'autoriser l'adhésion de la Municipalité d'Authier à Tourisme Abitibi-Témiscamingue pour une période d'un an au tarif de 250\$.

Adopté

No-155-05-09-17

Résolution d'appui au Comité du patrimoine de l'École du rang II concernant une demande financière au Fonds d'économie sociale de la MRC d'Abitibi-Ouest

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'appuyer le Comité du patrimoine de l'École du rang II d'Authier concernant la demande financière qu'il souhaite déposer à la MRC d'Abitibi-Ouest. Le conseil est convaincu que ce projet pourra avantager le comité dans la poursuite de ses objectifs de mise en valeur du bâtiment de l'École du rang II.

Adopté

URBANISME

Dossier redevances des carrières et sablières :

Les conseillers souhaitent que le dossier soit envoyé aux propriétaires de permis tel que présenté.

Aménagement de la source - suivi :

Les travaux suivent leurs cours et devraient se terminer sous peu.

Protection de la source - suivi :

Une visite a eu lieu directement à la source où étaient présents : Monsieur Jacques Lafrenière, Monsieur Grenier (urbaniste à la MRC d'Abitibi-Ouest), Monsieur Olivier ainsi que Madame Nathalie Ayotte concernant le dossier de protection de la source. Le dossier est à suivre.

PAROLE AU MAIRE;

Il n'y a pas eu de rencontre de la MRC.

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

- Service des Loisirs : ▪ Rien
- Comité Jeunesse : ▪ Rien
- O.M.H. : ▪ Des vérifications seront faites par rapport aux documents qui devra être rempli. À suivre.
- Comité Bellefeuille : ▪ Rien
- M.R.C. : ▪ Rien
- Régie des déchets : ▪ Rien
- École du Rang 2 : ▪ Rien
- Âge d'Or : ▪ Rien
- Régie des incendies : ▪ Rien

VARIA:

Demande du 100^e

Après discussion, il est convenu que le conseil est en accord avec la parution d'un journal communautaire aux 2 mois et ce, jusqu'aux festivités du 100^e.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 22h20.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.